



Laconnex

Législature 2015-2020
Séance du 9 novembre 2015

**PROPOSITION DE DELIBERATION
POUR OUVRIR UN CREDIT D'INVESTISSEMENT EN VUE
DE TRAVAUX AU CENTRE SPORTIF**

Vu la décision prise par le Conseil municipal en sa séance du 14 septembre 2015 de procéder à des travaux de rénovation de certains équipements au centre sportif ;

Vu le rapport d'expertise de l'éclairage du stade, effectuée par les Services Industriels de Genève en août 2011;

Vu le constat de détérioration du grillage entourant le terrain synthétique et les problèmes subséquents;

Vu le comparatif des différents devis reçus afin de réaliser les travaux ;

Sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

Par 10 voix, soit à l'unanimité des présents

- 1) D'ouvrir au maire un crédit de CHF 120'000.00, au maximum, en vue de couvrir les travaux de remise en état de l'éclairage du stade, ainsi que du grillage entourant le terrain synthétique.
- 2) De comptabiliser la dépense nette dans le compte des investissements sous la rubrique 34.500, puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune dans le patrimoine administratif sous la rubrique 34.141;
- 3) D'amortir la dépense nette prévue de CHF 120'000.00 au moyen de 10 annuités qui figureront dans le budget de fonctionnement dès 2017.

Le délai pour demander un référendum expire le 7 janvier 2016.

Laconnex, le 9 novembre 2015

Hubert Dethurens, maire